PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Sainte-Thérèse-de-Gaspé tenue à l'hôtel de ville, au 374, route 132 à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 8 août 2023, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Sont présents :	M.	Roberto Blondin, maire
	MMES	Nadine Lelièvre, conseillère
		Dorine L. Marcoux, conseillère
	MM.	Patrick Lebreux, conseiller
		Roland Vallée, conseiller
		Jeannot Couture, conseiller
		Jacques Roussy, conseiller

Les membres présents forment quorum, sous la présidence de monsieur Roberto Blondin, maire.

Sont également présents :
Hélène Shannon, directrice générale adjointe
René Desbois, inspecteur

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 :30 heures, constate le quorum et invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

2023-08-171 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1 - Ouverture de la session
2 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
3 - Adoption du procès-verbal du 11 juillet 2023
4 - Correspondance
5 - Liste des comptes fournisseurs, journal des déboursés et rapport des salaires nets
6 - Aménagement paysager de l'enseigne municipale – Nouvelle proposition
7 - Méfaits à la halte municipale
8 - Départ de l'employé #04-0067
9 - Autres sujets : Soumission Groupe Ohméga/Puits O.T.J.
Mandat pour entrevue au poste de journalier
10 - Période de questions
11 - Clôture de la session

Il est proposé par Dorine L. Marcoux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte l'ordre du jour et garde le point « autres sujets » ouvert.

2023-08-172 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 JUILLET 2023**

Il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal adopte le procès-verbal du 11 juillet 2023 tel que rédigé.

2023-08-173 **CORRESPONDANCE**

Le maire informe les membres du conseil municipal de la correspondance reçue au mois de juillet 2023.

2023-08-174 **LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS, DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET DU RAPPORT DES SALAIRES NETS**

Il est proposé par Jeannot Couture et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des dépenses effectuées par un fonctionnaire dans le cadre d'une délégation de compétences (Règlement 2007-254) et qui apparaissent dans la liste des comptes fournisseurs du mois de juillet 2023.

QUE le conseil municipal prend acte du journal des déboursés et du rapport des salaires nets du mois de juillet 2023.

2023-08-175 **AMÉNAGEMENT PAYSAGER DE L'ENSEIGNE MUNICIPALE – NOUVELLE PROPOSITION**

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur avec qui la Municipalité fait affaire présentement ne donne pas suite à ses demandes pour effectuer les travaux ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité considère que les coûts de la nouvelle proposition sont élevés ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Jacques Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal a décidé de nommer un employé de la Municipalité afin effectuer à l'interne les travaux d'aménagement de l'enseigne municipale.

2023- 08-176 **MÉFAITS À LA HALTE MUNICIPALE**

CONSIDÉRANT QUE de nouveaux méfaits ont eu lieu à la halte municipale;

POUR CE MOTIF, il est proposé par Nadine Lelièvre et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal a décidé d'installer un système de caméra pour toutes les infrastructures de la Municipalité.

2023- 08-177 **EMPLOYÉ #04-0067 – AVIS DISCIPLINAIRE**

CONSIDÉRANT QUE plusieurs comportements inacceptables ont été observés dans le cadre des fonctions de journalier de l'employé # 04-0067 ;

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal entérine la décision du maire, de la directrice générale et du directeur des travaux publiques d'émettre un avis disciplinaire à l'employé # 04-0067.

2023- 08-178 **DÉPART DE L'EMPLOYÉ # 04-0067**

CONSIDÉRANT QUE l'employé # 04-0067 a mis fin à son lien d'emploi de journalier avec la Municipalité;

Il est proposé par Patrick Lebreux et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal autorise le maire et la directrice générale à signer l'entente de fin d'emploi telle que présentée par le conseil municipal.

2023-08-179 **SOUMISSION GROUPE OHMÉGA/PUITS O.T.J.**

CONSIDÉRANT QUE le puits de l'O.T.J. qui alimente aussi le garage municipal a besoin d'ajustement afin d'être conforme ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une soumission du Groupe Ohméga mentionnant les corrections à effectuer ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Roland Vallée et Résolu à l'unanimité ;

QUE le conseil municipal accepte la soumission du Groupe Ohmega au montant de 3 470.98 $.

2023-08-180 **MANDAT POUR ENTREVUE AU POSTE DE JOURNALIER**

CONSIDÉDANT QUE la Municipalité a reçu 3 candidatures pour le poste de journalier ;

POUR CE MOTIF, il est proposé par Roland Vallée et résolu à l'unanimité des conseillers ;

QUE le conseil municipal mandate le maire, la directrice générale et le directeur des travaux publics pour rencontrer les candidats et à déterminer la personne qui occupera le poste.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance.

2023-08-181 **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

La clôture de la séance est proposée par Nadine Lelièvre à 20 : 16 heures.

_____

Roberto Blondin, maire

_____

Hélène Shannon, directrice générale adjointe

« Je, Roberto Blondin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »